

MELUN pour un coût de 14000 Frs à FONTENAILLES et 6000 Frs à GLATIGNY. Treize ans plus tard, en Mai 1927 la commune adhéra au syndicat d'électrification du canton de MORMANT pour assurer l'exploitation du réseau électrique. Deux délégués représentaient la commune.

- | | |
|--|-----------------------|
| | 13° - Courtant Armand |
| 7° - Trofit Modeste | 14° - Oswald Léon |
| 2° Répartiteurs catornés : | |
| 1° Cornus Emile, 60 ans, à Grandpuits. | |
| 2° Sieux Louis, 68 ans à Saint-Cruen. | |
| 3° Chibault Jules, 64 ans, à id. | |
| 4° Perrot Louis, 46 ans à La Chapelle Gauthier | |
| 5° Roubault Léon, 66 ans, à id. | |
| 6° Joste René, 71 ans, à id. | |

Oeuvre du Sou du
prisonnier.

St Louis approuvé
Melun, le 4 Janvier 1917
Le Préfet
Signé : Daubresse

Afin de permettre de continuer sans interruption les versements de la contribution communale en faveur de l'Oeuvre départementale du « Sou du Prisonnier », en l'absence de crédits ouverts au budget de 1917, le Conseil décide de prélever provisoirement la contribution mensuelle fixée à 48^f sur les fonds libres de l'exercice 1916 en attendant l'établissement du budget additionnel de 1917 et l'ouverture, à ce budget, d'un crédit spécial régularisant la dépense.

Retraites ouvrières:

Salaires des communes

— Décide que le communal qui ne bénéficiera pas d'un régime particulier de retraites sera tenu par le contrat qui le lie à la commune de se soumettre aux prescriptions de la loi du 5 avril 1910 et d'accepter les prélèvements qui seront opérés sur son salaire ou sur son traitement d'après les bases contenues dans la dite loi.

Assistance aux familles nombreuses

— Le Conseil, sur la demande adressée par les sieurs Charpentier Alphonse, père de 7 enfants, Pignon Georges père de 6 enfants, dont la situation est tout à fait nécessiteuse, et qui sont dénués de toute ressource et n'ont pour élever leur nombreuse famille que le produit de leur travail, décide de les admettre à l'assistance aux familles nombreuses et prend l'engagement de payer la quote-part qui incombera à la commune, en la prélevant sur les dépenses imprévues de l'exercice en cours.

Salaires de l'allumeur

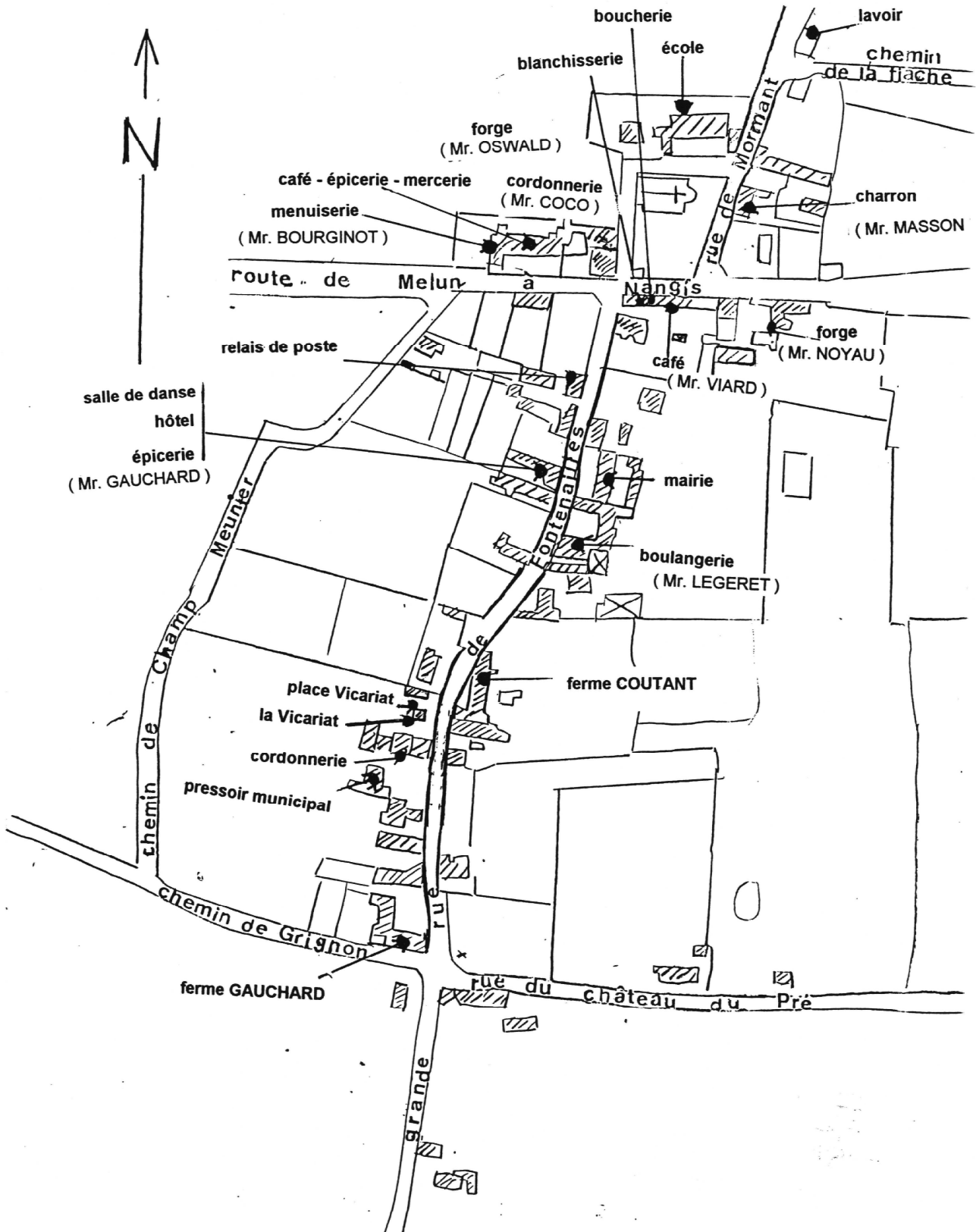
— Le Conseil porte de 50^{fr} à 45^{fr} la rétribution annuelle attribuée au garde-champêtres pour le service de l'éclairage. Le complément pour 1912 sera prélevé sur les dépenses imprévues.

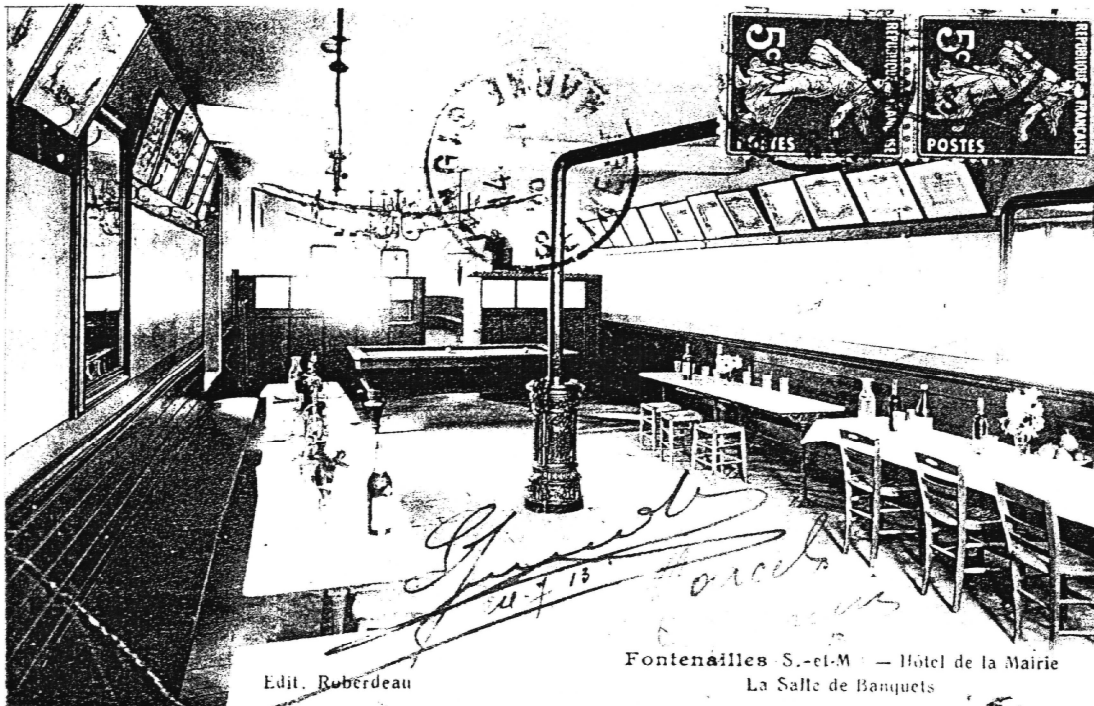
Porteurs des dépêches

— Il accorde une gratification supplémentaire de 75^{fr} M. Couet, porteur des dépêches; cette somme sera prélevée sur les fonds libres de l'exercice en cours.

Gratification
Reçu à la Préfecture de Seine-et-Marne le 30 octobre 1912.
Pour le Préfet de Seine-et-Marne,
Le Secrétaire général,
Signé: Marcel Bernard

Les commerçants
Les fermes
Les bâtiments municipaux
dans le bourg en 1900.





Fontenailles (*Canton de Mormant*). La Salle des Banquets de l'Hôtel de la Mairie vers 1912. Dans cette salle pour noces et banquets, où l'on joue aussi au billard, sont exposés les diplômes remportés dans les concours par les sociétés locales : Société de Tir -Levasseur, président. Fanfare -F.Lemaqu, directeur.

En 1929, l'extension du réseau se fit aux fermes de GRIGNON, des BOULEAUX, de HEURTEBISE et à celle de PARS (au petit PARS le branchement ne se fit qu'en 1944), ainsi qu'au hameau du JARRIER. L'électrification complète ne se réalisa qu'en 1954 pour les hameaux du JARRIER, de GLATIGNY, du PLESSIER et de l'ORME. Enfin c'est en 1956 que le syndicat départemental d'électrification fut créé.

On parle peu de la première guerre mondiale à FONTENAILLES. On sait seulement qu'en 1915 la commune offrait aux familles de mobilisés du pain. Le monument aux morts fut érigé en Novembre 1921.

Cette même année, la mairie fit l'acquisition d'un immeuble pour un montant de 7000 Frs en vue d'y établir un bureau téléphonique. ce bâtiment situé près de la pompe VICARIAT fut acheté au Comte GREFFULHE.

A partir de 1938 la commune commencera à faire des projets sur l'adduction d'eau potable sur la commune. Ce projet ne se réalisa que 10 ans plus tard.

FONTENAILLES fut également touché par la guerre. Certains hommes durent aller au front, d'autres se lancèrent dans la résistance. A travers les registres d'appel de l'école on note que des familles accueillirent des enfants qui fuyaient les lieux où sévissaient la guerre. Malgré cela la présence allemande se fit sentir dans le village. Ils occupèrent certaines maisons. Pour aider les familles de prisonniers, la mairie leur versait une somme de 100 francs à chacune. Cet argent provenait du produit du bénéfice issu de la fête de Noël. Lors de leur retrait, les allemands firent exploser des bombes qui endommagèrent le lavoir, l'école privée et l'église.

Pour rendre hommage à la résistance et au courage dont avait fait preuve Maurice WANLIN pendant la guerre, qui fut fusillé par les allemands à la Charmée, et en

accord avec les membres de la résistance de NANGIS, la mairie participa aux frais d'obsèques (achat du cercueil de Maurice WANLIN) et fit baptiser la rue principale de FONTENAILLES à son nom.

Après cette période de troubles, FONTENAILLES continua sa modernisation.

Entre autre, une société, la SOFCA s'établit après 1945 sur la commune pour expérimenter et produire des aliments pour animaux. Elle ferma en 1985.

Les habitants du village se rendant de plus en plus à PARIS pour travailler, la mairie fit construire en 1953 un abri de car près du monument aux morts et autorisera l'installation d'une pompe à essence devant le café hôtel de FONTENAILLES.

En 1959 fut créé le syndicat des eaux.

Réunion du 10 Août 1959

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le dix Août
à seize heures passés, les membres du Comité Municipal
de Fontenailles sous la présidence de M. Raymond Leclerc
Maire. Présents passés : M. Leclerc, Le grand, Benquet,
Billebaud, Houdiquet, Siron, de Gramont, Gole, Tria, Galtz.
Absents : M. R. Langou. Assesseurs : M. Houdiquet.

Induction d'eau - M. le Maire a eu l'honneur au Comité de la Région d'être informé en qui
l'est par le 10 Août 1959 à la Région de Bailly Carrière et par suite
de la question au 10 Août 1959 à la Région de Bailly Carrière et par suite
de la mission de la Région de réaliser la distribution de l'eau potable
dans les Communes de Fontenailles, Grand Tuis, Bailly Carrière.

Les problèmes d'eau constatés au cours des dernières années, et
en particulier la baisse de débit et de niveau qui se manifeste
les années sèches exigent, avant de mettre sur pied un projet
de l'usine de distribution, que des études très sérieuses et très
précises qui auront pour objet de préciser la nature, la qualité et
le débit des ressources en eau dont l'utilisation sera nécessaire
soient effectuées.

Par ailleurs, si le groupement des Communes assure, au profit de
des solutions plus sûres et moins onéreuses, encore faut-il
que des études comparatives de divers programmes puissent être



Dépenses du dit exercice, savoir :	
Recettes : Les Recettes d'ordinaire qui excèdent via de l'exercice 1958 évaluées pour le Budget à	4 659 380
Le soldo de l'exercice	439 667
Dépenses : Les dépenses spécialement de l'ordre de	4 115 185
Le soldo de l'exercice	3 163 624
Il reste, par conséquent, comme excédent définitif	
La somme de	1 666 983
Laquelle somme sera portée au chapitre des Recettes supplémentaires du Budget de l'exercice 1959 comme suit :	
Communes	1 116 831
Bureau d'Aide Sociale	10156
Le Conseil provincial de l'établissement du Budget supplémentaire 1959 (lequel s'élève pour les Recettes qui en résultent)	
Recettes : Excédent de Recettes de l'ex. 1958	1 116 831
deux 476 656 de fonds réservés	
Recettes supplémentaires diverses	51 534 746 365
Dépenses : Affections fonds réservés	476 656
Dépenses supplémentaires diverses	773 109
Le Conseil approuve les décisions du Bureau d'Aide Sociale en ce qui concerne l'établissement du Budget add. 1959	
Les propositions d'excédent ainsi	Recettes 10156
Dépenses : 10156	
Le Conseil, considérant que les propositions de dépenses paraissant régulières et justifiées, approuve l'établissement du Budget supplémentaire qui se présente ainsi qu'il suit :	
Recettes : Excédent exercice antérieur	659 663
Excédent sur fonds de la Commune	682 000
	679 663
Dépenses : Entretien du C.V.O.	359 654
Charges sur exercice antérieur	519 969
	679 663

Budget supplémentaire de 1959.

Budget du Bureau d'aide sociale.

Budget Service vicinal

Classement des voies urbaines et des Chemins vicinaux reconnus dans les voies communales Ordonn. n° 59.115 du 4.1.1959

- La référence aux décisions de M. le Préfet est sur Circulaire des 5 Mars et le Juin 1959, le Conseil demande :
- 1°) le classement des voies urbaines désignées ci-dessous dans la série communale :
- 11. Rue de l'Orme 95 m de la N. 446 à la Rue de la Flèche
 - 12. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 13. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 14. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 15. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 16. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 17. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 18. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 19. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 20. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 21. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 22. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 23. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 24. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 25. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 26. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 27. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 28. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 29. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 30. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 31. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 32. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 33. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 34. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 35. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 36. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 37. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 38. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 39. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 40. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 41. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 42. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 43. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 44. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 45. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 46. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 47. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 48. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 49. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 50. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 51. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 52. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 53. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 54. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 55. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 56. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 57. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 58. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 59. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 60. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 61. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 62. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 63. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 64. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 65. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 66. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 67. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 68. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 69. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 70. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 71. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 72. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 73. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 74. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 75. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 76. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 77. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 78. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 79. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 80. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 81. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 82. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 83. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 84. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 85. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 86. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 87. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 88. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 89. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 90. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 91. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 92. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 93. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 94. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 95. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 96. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 97. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 98. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 99. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme
 - 100. Rue de la Flèche 160 m de la Rue de l'Orme au Ch. Rural dit de l'Orme

- 57) Rue de l'Église 140 m de la N 146 à la D 67
- 67) Rue du Bazard 100 m du C.V.O. 5 au Ch. Rue Bazard-Naugis
- 77) Rue du Cimetière 100 m de la N 146 au C.V.O. 5
- 87) Rue du Champ Fleuri 150 m de la N 146 à la D 67
- 97) Rue de Griqueux 150 m de la D 67 à la D 69
- 107) Rue de la Maison Blanche 150 m de la D 67 à la D 69
- 117) Rue de la Place chaude 175 m de la D 67 à la D 69
- 127) Rue de Villiers-sur-Morin 900 m de la D 67 à la D 69
- 137) Rue de Bellevue 150 m de la D 67 au Ch. Rural Bellevue-Glatigny
- 147) Rue de Glatigny 100 m de la D 67 au Ch. Rural Glatigny-Sars
- 157) Rue du Pré au Roi 100 m de la D 67 au Ch. Rural dit de Fontevault
- 167) Rue du Boulon 140 m de la Rue de Glatigny au C.V.O. 9

69) Le classement des Chemins ruraux recensés par Décret de 1944

- Pris en date du 14 mai 1944, dans la 1^{re} Commune :
- 1) Chemin rural dit de la Rache, 350 m de la D 67 à la Rue de l'Orme
 - 2) Chemin rural de Fontevault à Griqueux, 650 m de la D 67 au Ch. Rue de l'Orme
 - 3) Chemin rural de Fontevault à Villiers-sur-Morin, 1,400 m de la R.N. 146 au Ch. Rue de Fontevault-Griqueux
 - 4) Chemin rural de Fontevault à Villiers-sur-Morin, 1,400 m de la R.N. 146 au Ch. Rue de Fontevault-Griqueux
 - 5) Chemin rural de Bellevue à Glatigny, 700 m de la D 67 à la D 69
 - 6) Chemin rural de la Boullonnière, 100 m, du C.V.O. 9 à la Rue de la Maison Blanche

59) Neuraque ne fait d'une seule et même au nouveau Plan cadastral : Le Chemin rural ord. n° 4 de Fontevault à Villiers-sur-Morin va jusqu'au début de Villiers-sur-Morin et s'empare pas après la D 67 le chemin aboutissant au Ch. Rural de Villiers-sur-Morin aux environs de la ferme en direction du hameau de Villiers-sur-Morin alors que c'est le Ch. Rural Fontevault-Villiers-sur-Morin qui se termine au lieu dit "la place".

Le nouveau réseau de chemins ruraux appartenant à la Commune, s'établit ainsi :

- 1) Chemin rural dit de la Gabbrière, 150 m, du Ch. dit des Farges à la Rue de la Gabbrière à Glatigny
- 2) " dit des Farges, 150 m, de la R.N. 146 au Chemin de la Gabbrière
- 3) " dit de Villiers-sur-Morin à la Chapelle, 1 km 100, du C.V.O. 4 au Ch. des Farges
- 4) " dit de Loges-Faurie, 1 km 500 de la R.N. 146 au Ch. dit de Villiers-sur-Morin à la Ch. Glatigny
- 5) " dit du Bas de la Ruche de Griqueux, 1 km, de la R.N. 146 au C.V.O. 1
- 6) " dit du Haut de la Ruche, 1 km 700, de la R.N. 146 au Ch. dit de la Ruche de Glatigny
- 7) " dit d'Arcy-Chemin de l'Orme à Villiers-sur-Morin, 1 km 500, du Ch. dit de la Ruche de Glatigny au Ch. dit de la Ruche de Villiers-sur-Morin
- 8) " dit de la Fontaine de Griqueux, 1 km 100, de la R.N. 146 au C.V.O. 1
- 9) " dit de la Grande Basse, 1 km 600, du C.V.O. 4 au C.D. 67
- 10) " dit de Villiers-sur-Morin à Glatigny (partie restante) 100 m de la Rue de l'Orme
- 11) " dit de la Maison Rouge à Chammy, 1 km 700, de la R.D. 67 au Ch. dit de la Maison Rouge
- 12) " dit de la Maison Rouge à Brevain, 1 km 700, de la R.N. 146 au Ch. dit de la Maison Rouge
- 13) " dit de la place, 1 km 500, du Ch. Rural dit de la Maison Rouge au Ch. dit de la place
- 14) " dit de la Fontaine, 1 km 700, du C.D. 67 au Chemin de la Fontaine
- 15) " dit de Glatigny à Sars (après la Rue de Bellevue-Glatigny), 1 km, du C.D. 67 au Ch. Rural dit de la Fontaine

Misc 43 int. (16 2-30) Yelin 110
Rheinf. - Imp. Albin

- 16) Chemin rural dit des Cerdoux, 0° 500, du Ch. dit des Sars au C.V.O. 5
- 17) Chemin " dit de la Fleissie à Sars, 0° 650, du C.R. des Fleissies au Chemin dit de la Fleissie
- 18) " dit de la Fleissie aux Esquennes, 0 km 650, du C.V.O. 5 au Ch. Rural dit de la Fleissie
- 19) " dit de Bazard à Naugis (après la Rue de Bazard), 0° 700, du C.V.O. 5 au Ch. dit de Bazard
- 20) " dit du Bassin, 0° 600, de la Rue de la M^{re} Blanche au Ch. dit de la M^{re} Blanche
- 21) " dit des Fiches du Haut Homme, 0° 600, du C.V.O. 5 à la M^{re} Blanche
- 22) " dit du Champ de folies, 0° 100, de la R.N. 146 au Ch. dit de la Place
- 23) " dit du Haut de Charlot, 0° 100, de la Rue de la Place au Ch. dit de la Place
- 24) " dit de la Fontaine, 0° 700, au C.V.O. 5 au Ch. dit de Villiers-sur-Morin
- 25) " dit de la Fontaine, 0° 700, de la Rue de Glatigny au hameau de Glatigny
- 26) " dit du Moulin, 0° 700, de la R.N. 146 au C.V.O. 4
- 27) " dit du S. Chevaux, 1° 150, du Ch. Rural de Bellevue-Glatigny au Ch. dit de la Place
- 28) " dit du Bouffier, 0° 700, du Ch. dit de la place au Ch. dit de la place
- 29) " dit de Brevain à Naugis (par la Griffon), 1 km, du Ch. dit de la place au Ch. dit de la place

Rheinf. Imp. Albin
 [Signatures]

En 1960 le conseil municipal décida de supprimer la taxe sur les chiens car le revenu de l'impôt n'était pas intéressant. Cette même année, deux problèmes importants devaient être traités. A savoir :

- enlèvement des ordures ménagères par une entreprise locale.
- installation d'une canalisation des eaux du ru des Tanneries pour remédier aux problèmes d'inondation de la vallée.

L'industrialisation continuant à se réaliser, la société ELF prévoit d'installer une raffinerie de pétrole sur la commune de GRANDPUITS. En 1964, le conseil municipal de FONTENAILLES vota contre ce projet. Elle fut malgré tout construite en 1965. Il vota aussi la suppression de la taxe dite << d'exprès >> sur le service de la distribution télégraphique.

En 1966, le problème des ordures ménagères devenant très important il est décidé de créer le syndicat des ordures ménagères de PROVINS. Pour améliorer la qualité de l'éclairage public, sa rénovation fut entreprise.

En 1967 des travaux d'infrastructures sont réalisés :

- réfection de la toiture de l'église.
- réalisation d'un parking à coté de l'église pour les voitures.
- élargissement de la chaussée devant le monument aux morts de manière à faciliter l'arrêt des cars.
- augmentation de l'indemnité allouée à la factrice auxiliaire pour la relève des boîtes aux lettres (celle-ci passe à 50 Frs., car depuis 1955 elle était de 5 Frs.)

En 1969 la mairie se porte acquéreur du terrain de Monsieur Raymond LECLERC afin de faire un lotissement de 17 lots. Ces terrains furent vendus à des particuliers après avoir réalisé l'assainissement. En hommage à Monsieur Raymond LECLERC ancien maire, la rue qui traverse le lotissement (voie n° 18) dite de Champ Meunier porta son nom suite à son décès en 1974.

En 1971 le Comte Charles GREFFULHE offrit à la commune, moyennant la somme de 6000 Frs. un terrain derrière le lavoir afin d'y installer une station d'épuration. Ce projet fut réalisé en 1974.

Le terrain de sports fut clôturé en 1972.

C'est en 1973 qu'il est décidé que le bibliobus passerait régulièrement dans le village pour que les habitants puissent bénéficier d'une bibliothèque. Cette année là, l'éclairage public est amélioré aux lieux suivants :

- GLATIGNY
- BEZARD
- rue WANLIN
- rue de la place Chaude
- rue du Champ Meunier (Raymond LECLERC)

Pour la dernière fois en 1975 un instituteur de la commune eut la fonction de secrétaire de mairie. Il sera embauché une secrétaire de mairie.

Entre 1977 et 1983, les deuxième et troisième tranches d'assainissement sont réalisées. Ces travaux furent effectués successivement dans les rues Maurice Wanlin, de Glatigny et de la Maison Blanche, puis celles de la Place Chaude, de Glatigny (finition) et de Grignon. D' autres travaux ont été entrepris :

- construction de la voie communale dite du Champ Meunier, viabilité (sauf assainissement), éclairage public, construction d'un poste de transformation.
- travaux de voiries:
 - réfection de chaussées.
 - aménagement et création de bordures de trottoirs.

La commune continua l'aménagement du territoire en :

- achetant et vendant (1979) les terres de Monsieur LECLERC pour réaliser le lotissement de la rue des Charmilles.
- assainissant d'autres rues de Glatigny entre 1984 et 1985.
- achetant en 1990 le bâtiment pour la nouvelle mairie et en le rénovant pour s'y installer en 1994.
- modifiant le carrefour de l'église et en déplaçant l'abri de car en 1992.
- mettant en place en 1994 les feux tricolores sur la route de Melun / Nangis.

VILLEFERMOY,

Depuis 1793 le domaine était inoccupé. Il devint en début de ce siècle un lieu de cure où les gens venaient prendre les eaux. En effet, l'air de cette région était l'air le plus pur d'Ile de France. Le lieu était très réputé. Dans ce domaine existe une tour qui est en fait un château d'eau qui servait à alimenter le château de BOIS BOUDRAN en eau.

La légende dit même que les jeunes époux venaient boire l'eau de VILLEFERMOY afin d'avoir un foyer heureux, que les pèlerins venaient pour éviter les fièvres. Les uns et les autres déposaient une obole.

Dans les années quatre -vingts, l'étang servait de base de voile pour les enfants des écoles.

C'est en 1987 que le Baron Henri HOTTINGUER a acheté le domaine à la famille GRAMONT. Depuis les bâtiments ont été rénovés. La chapelle le fut en 1995.

BOIS BOUDRAN,

En 1904, la famille GREFFULHE prenait part à la vie du village en payant les dépenses pour la réparation de l'église. Chaque année la comtesse organisait un arbre de Noël. Elle offrait des étrennes aux enfants du personnel, un jouet et un livre. Les parents touchaient une somme égale à un mois de salaire. Cette femme très généreuse ne supportait pas de rester indifférente à la misère des gens. En 1903, elle avait proposé à Pierre et Marie CURIE de venir se reposer dans la maison << les bouleaux >> qu'elle possédait.

L'année suivante le comte céda au village un terrain de 4 ares pour la construction d'un lavoir. Il sera réalisé en 1908.

Ce début de siècle fut important pour la famille GREFFULHE. Elaine, leur fille, épousa Armand de GRAMONT. Cette cérémonie se déroula à Paris. La fanfare de BOIS BOUDRAN accueillit les mariés à l'église.

Mais après la première guerre mondiale la vie du château dû changer. Le franc s'était effondré, les rentes étaient devenues très faibles et l'impôt sur le revenu avait été créé.

En 1920 la vente d'une partie de la chasse rapportait 140 000 Francs ce qui couvrait 70% des dépenses de chasse. La comtesse trouvait que l'écurie, l'auto, les gardes, le luxe et le nombreux personnel coûtaient cher. Elle fit part de ces problèmes financiers à sa fille la comtesse de GRAMONT. Mais le personnel ne fut réduit qu'en 1932 après le décès du comte Henry GREFFULHE.

La chapelle existait encore. La comtesse fit don d'un vitrail de cette chapelle au palais de justice de BRUXELLES et un autre à la cathédrale de MALINES (Belgique).A cette même époque, la comtesse se lança dans l'élevage des lévriers à BOIS BOUDRAN. Elle avait introduit les courses de lévriers en France.

C'est en 1952 que disparut la comtesse GREFFULHE après avoir eu une vie exaltante. BOIS BOUDRAN fut habité alors par Elaine et son mari Armand de GRAMONT.

Les héritiers vendirent BOIS BOUDRAN en 1987 à Monsieur CAYARD, puis c'est le groupe TAIYO qui en devint propriétaire.



CHAPITRE 2.3

FONTENAILLES de 1900 à NOS JOURS

Comparons les photos de :

1904

- il y a une barrière blanche.
- la route n'est pas goudronnée.
- il n'y a aucun panneau de signalisation.
- on voit un réverbère sur le mur de la maison de gauche.
- un homme est perché sur une échelle.
- la brouette est près de l'échelle.
- on voit un outil pour labourer les champs : une herse.
- un panneau pour les affiches est fixé au mur.

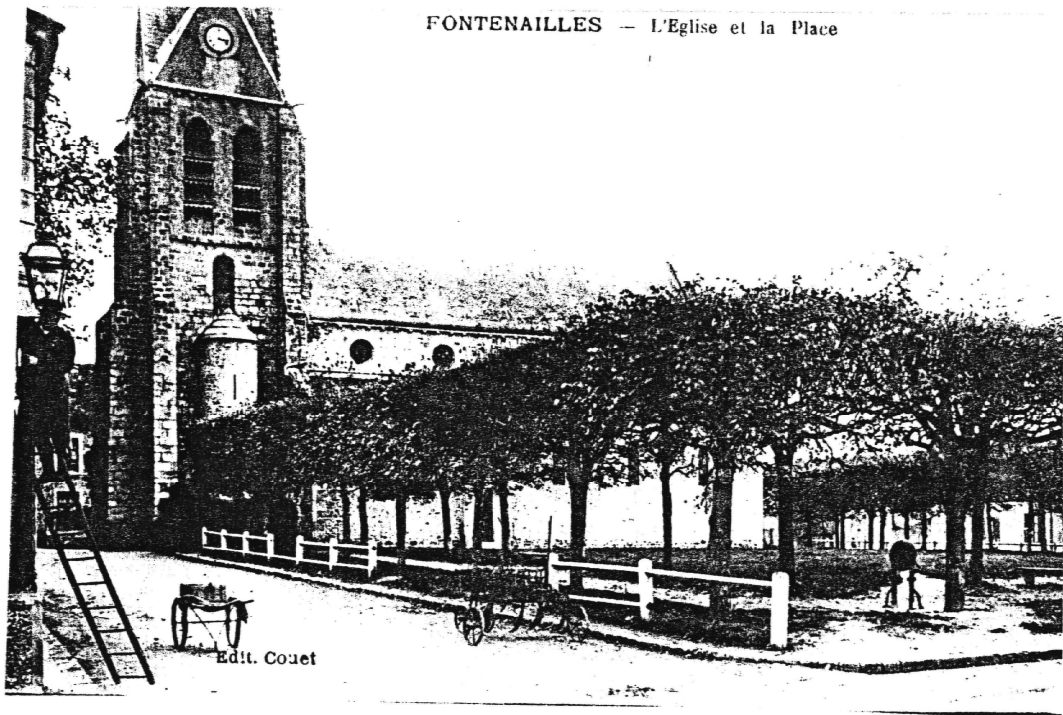
1997

- elle a disparu.
- le trottoir est plus large.
- elle est goudronnée.
- panneaux de sens interdit et deux autres.
- enseigne de l'hôtel restaurant.
- le panneau a été changé, il est plus petit.

Commentaires faits par David ANES et Robin LEROY (classe de CE 1)



FONTENAILLES — L'Eglise et la Place



Comparons les photos de :

1908

Au coin à gauche :

- barrières blanches.

Au milieu :

- des enfants d'âges différents et une dame portant une robe longue.

De droite à gauche :

il y a une maison :

- on voit trois cheminées et des barres.
- sur le toit deux chiens-assis
- une grille sur le muret avec deux colonnes en briques.
- des arbres.
- des petites briques autour des fenêtres.
- en haut une cloche et une croix.
- portail en fer.
- le mur de la dernière maison n'est pas pareil.

1997

- plus de barrière.
- on voit un mur cassé avec une publicité à côté de l'entrée.

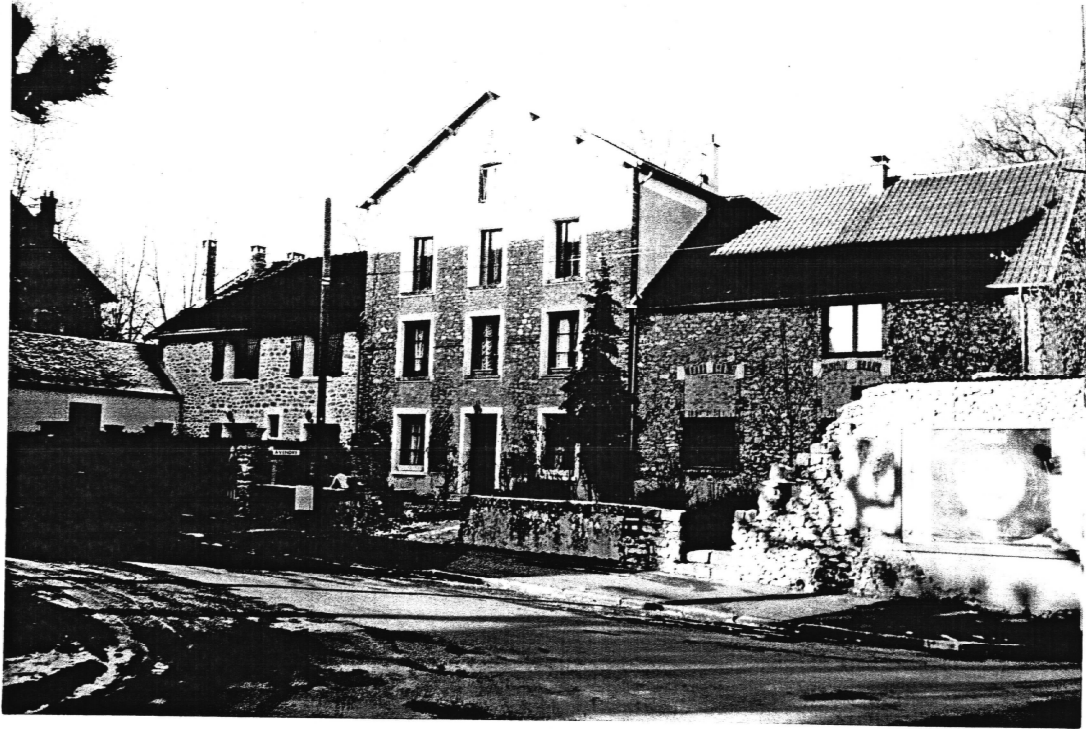
- il ne reste que deux cheminées, dont une est plus petite.

- un sapin.
- le tour des fenêtres blanc.

- portail en bois.

- boîte électrique.
- en haut des branches dépassent.

*Commentaires faits par Marylène LUCIANI et Magaly LEFEBVRE et Alison DORMIEUX
classe de CE 1*



Comparons les photos de :

date inconnue

- la maison était : un café, une épicerie et une mercerie.
- il y avait l'enseigne du bureau de tabac.
- les 4 fenêtres du haut et à droite avaient des volets.
- fenêtre à un carreau.
- grand muret avec les vitres de la boutique et la porte d'entrée.
- derrière la dame, il n'y a pas d'arbre.
- le poteau est à la fin du mur.
- la route est blanche.
- il y a une dame avec un chiffon en robe longue et en chemisier.
- un homme noir portant un chapeau, tient un cheval qui tire une charette où sont assis deux enfants.

1997

- c'est un hôtel restaurant.
- il y a deux lanternes fixées au mur.
- aucune fenêtre n'a de volets mais en haut elles ont deux barres de fer dans le bas.
- fenêtre à petits carreaux.
- entre le mur de pierres et et la dernière maison il y a des arbustes.
- le poteau est au début du mur.
- la route est goudronnée.
- un passage pour piétons .
- des lignes au sol .
- un panneau indiquant le passage pour piétons.
- on voit un peu l'arrêt de car au fond.

*Commentaires faits par Frédéric BRAUD, Aurélie NICOLAÏ et Loïc GRANGE
(classe de CE 1)*



Fontenailles - Route de Melun

Comparons les photos :

1910

A gauche :

- il y a une maison au coin de la rue.
- un poteau électrique.
- la voiture a une roue à l'arrière.
- la route monte plus.

A droite :

- les 2 fenêtres ont disparu.
- les enseignes ont changé, avant c'était un bureau de tabac, café.

2° maison :

- crépi blanc avec une enseigne, volets foncés.

3° maison :

- il y a une échelle pour aller en haut.

Dernière maison :

- un peu en arrière, le bord de la route semble en herbe, planté d'arbres.

1997

- une barrière blanche avec un gros sapin.
- le poteau est à droite.
- un feu tricolore.
- la route monte moins, elle est plus large, goudronnée et on voit 3 passages pour piétons au carrefour.

- ce sont des portes à la place.
- maintenant, c'est une société pour les travaux.

- pierres apparentes, il n'y a plus de volets, en bas et en haut ils sont devenus blancs.

- maintenant elle est en arrière, on dirait que ce n'est plus la même. On voit des poteaux et des fils.

- le panneau de Fontenailles.
- plus d'arbres le long des routes.

Commentaires faits par Lucie FOREST et Angélique DESCHAMBRES (classe de CE 1)



Comparons les photos de :

1913

Sur le trottoir de gauche en descendant

- épicerie - mercerie
- enseignes peintes sur le mur
- le haut de la maison est blanc le milieu foncé
- le bas avec de petits cailloux
- 3 fenêtres en haut avec des stores
- volets en bas avec des jours
- en bas 4 fenêtres
- 1 tuyau qui descend des gouttières

Trottoirs et caniveaux pavés.

Un petit jardin avec des arbustes entre les 2 maisons.

2° maison en descendant

- le mur donnant sur la rue est en pierres apparentes

3° maison

- mur en crépi.
- Au fond, on voit des barrières blanches sur la place de l'église.

Clôture sur le trottoir à droite en descendant avec des barres de fer ayant des pics en haut.

Ecole

- au-dessus de la porte d'entrée, il y a des volutes avec un réverbère.

1997

- maison
- plus d'enseigne
- tout est blanc

- 3 fenêtres en haut avec des volets

- volets pleins en bas avec des Z
- en bas 3 fenêtres
- 2 tuyaux qui descendent des gouttières.
- 2 poteaux électriques en ciment..

Trottoirs et caniveaux goudronnés.

Une entrée pour voiture avec des plantes sur le côté.

- mur avec crépi.
- antenne parabolique sur le toit.

- pierres apparentes.

On ne voit plus de barrières, mais un parking.

Clôture en parpaings, on ne retrouve plus de pics

Panneaux de signalisation.

- disparition des volutes et du réverbère.

- 2 petits poteaux blancs.

Commentaires rapportés le 10/02/1997 par Lucie FOREST et Angélique DESCHAMBRES(classe de CE 1)



Fontenailles S.-et-M. — Hôtel et Restaurant



Édit. Roberdeau

Comparons les photos :

1920

Les trottoirs et les caniveaux sont pavés.

- 2 poteaux en bois.
- au fond des arbres bordent la route.
- la route descend et monte plus.
- il y a plein d'arbres sur la place.

- la 1^o maison a 2 cheminées.
sur le coin en haut une fenêtre.
plus bas un réverbère.
un panneau d'affichage.
- enseignes : écuries - remises
au rendez-vous
vins et liqueurs.

- à gauche : il y a une fenêtre.
- une ancienne voiture.
- 3 hommes avec un vélo portant des casquettes.
- un cheval tirant une charrette.
- une brouette.

1997

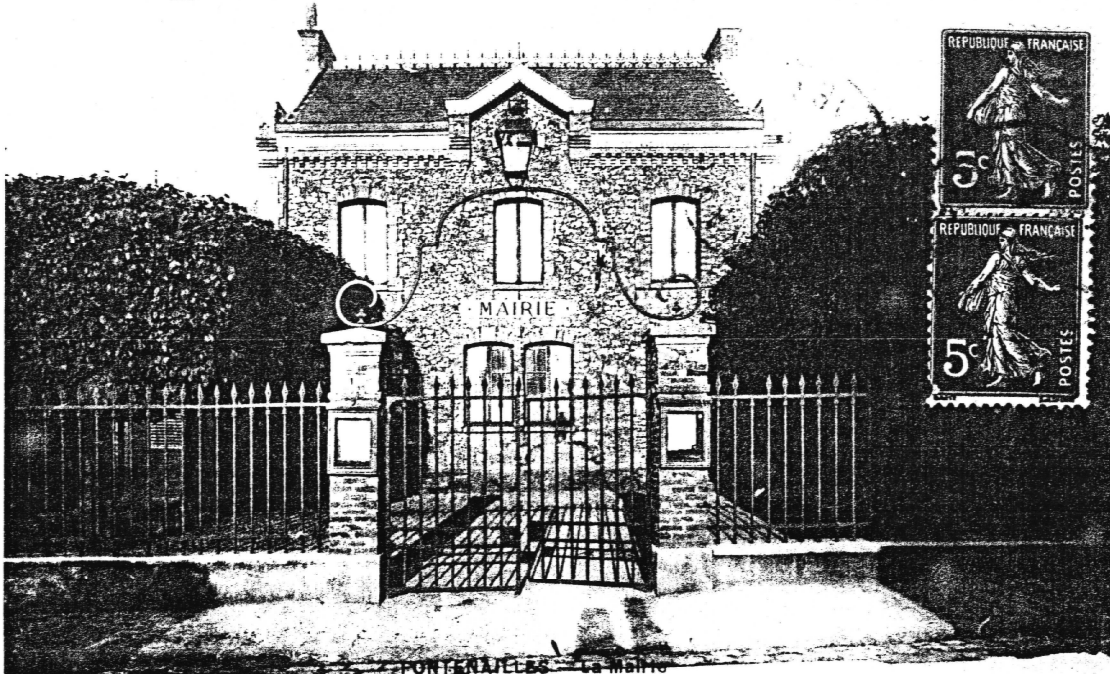
Les trottoirs et la route sont pavés .

- 3 passages pour piétons.
- 5 poteaux électriques en ciment avec l'éclairage public.
- plus d'arbres en bordure.
- sur les trottoirs, bordures en ciment pour empêcher le stationnement.
- deux feux tricolores.
- des arbres ont été coupés pour mettre un monument aux morts, avec de petites colonnes en ciment et des chaînes.
- panneaux de signalisation.
- plus de cheminées.
- une enseigne au-dessus de la porte.

- une boîte aux lettres.
- des maisons qui se suivent.
- fenêtre transformée en porte.
- les cheminées sont un peu transformées.

Commentaires faits par Magaly LEFEBVRE et Anthony LESTRADE (classe de CE 1)

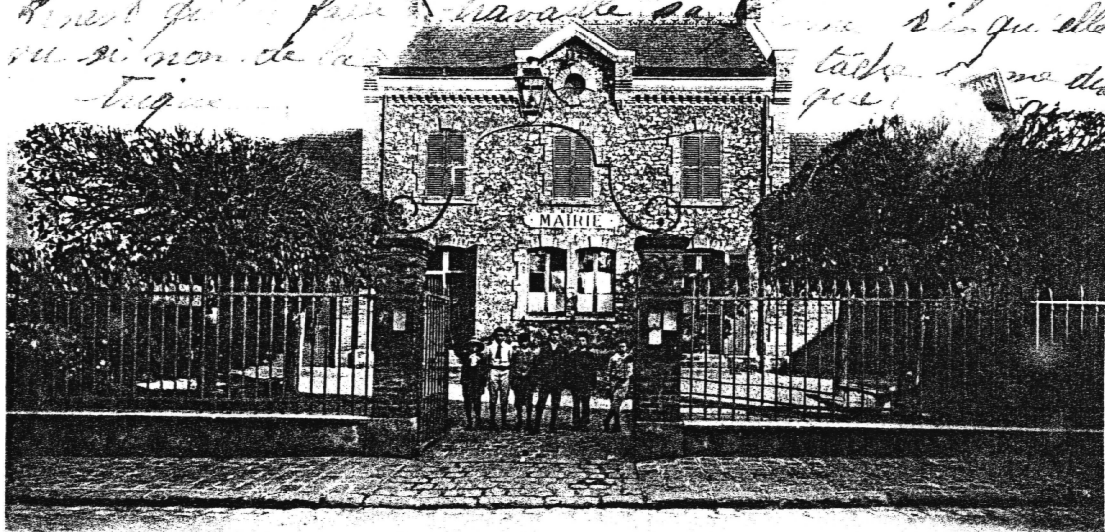




La mairie

*de son à Juliette qu'elle pense ce que lui en que elle
 Bonjour au lundi - merci et dit à ... voudrais elle
 R'est qu'il y a un travail ... ne me feras
 ou si non de la ... tâche ... me da
 -trique ...*

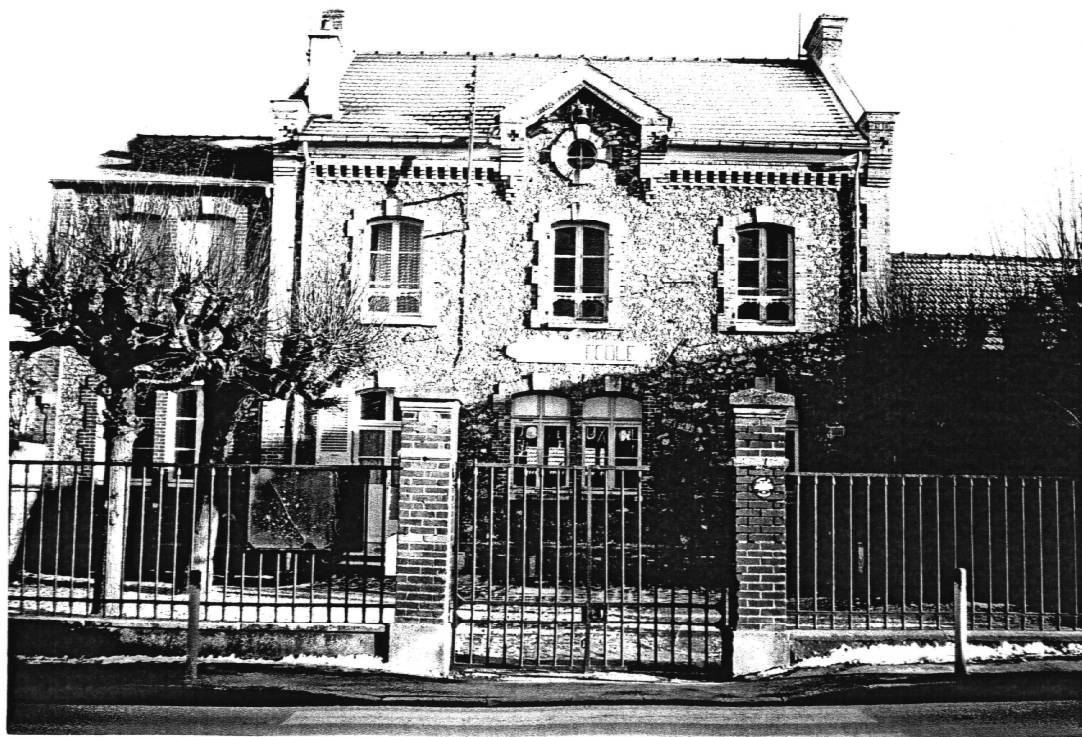
La mairie - Les écoles



Fontenailles (S.-et-M) — La Mairie - Les Ecoles

Cliche S. L. — SIMONET, à Bray-sur-Seine (S.-&-M.)

Collection Couet



L'école

Chapitre 2.4

L'ECOLE A FONTENAILLES

